

Braccio, Nadia

De: DenLi14 [denli14@yahoo.ca]
Envoyé: 29 novembre 2016 11:01
À: Greffe
Objet: Observations en lien avec le Dossier : R -3964-2016

Montréal le 29 Novembre 2016

Québec

Denis Fortin
Ancien employé d'Hydro

3-3120 ave Van Horne
Montréal, Québec
H3S 1R4

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. Votre dossier : R -3964-2016

Madame, Attendu que :

- 1) Jusqu'à ce jour, nous avons réussi en temps qu'opposant aux compteurs électromagnétiques de nouvelle génération à conserver notre compteur électromécanique
- 2) Nous ne voyons aucunement la nécessité de changer un compteur électromécanique jeune et de bon fonctionnement
- 3) Nous avons toujours et nous continuons de payer tous nos comptes d'électricité approvisionné par Hydro-Québec
- 3) La Régie juge utile de réitérer que le choix d'un compteur doit notamment satisfaire aux critères suivants : être conforme aux normes de Mesures Canada et qu'il soit possible d'en assurer l'approvisionnement
- 4) Le RAPLIQ indique qu'il entend démontrer que le compteur électromécanique est offert en option de retrait aux États-Unis, ce qui n'était pas le cas en 2012-2014. Selon cette personne intéressée, il s'agit d'un élément nouveau qui contredit l'argument du Distributeur quant à la non-disponibilité des compteurs électromécaniques ; Nous revendiquons le droit de conserver le compteur électromécanique, comme nos voisins du Sud et nous nous appuyons sur la Charte des droits et libertés et les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ et finalement nous exigeons que notre lettre soit publiée dans les Observations sur le site de la Régie avant le début des audiences qui auront lieu en octobre prochain.
- 5) Les lectures des compteurs se font par moi-même et sont confirmés exact et précis par le représentant d'Hydro Québec a leur fréquence de passage.
- 6) Étant donné qu'il y a beaucoup de gens qui ont eu des effets négatifs sur leur santé et sur l'environnement en accord avec l'installation de ces nouveaux compteurs intelligents

et que la période pour confirmer la sécurité de ces compteurs est beaucoup trop courte nous sommes toujours contre ce produit afin de protéger notre droit essentielle d'avoir une vie saine et sécuritaire.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Denis Fortin
3-3120 ave Van Horne
Montreal, Quebec
H3S 1R4
denli14@yahoo.ca
514-883-1979